

TEXTE ADOPTE no 159

«Petite loi»

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2002-2003

26 juin 2003

---

## PROJET DE LOI

ADOPTE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE  
EN PREMIÈRE LECTURE,

*autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à une coopération sur l'observation de la Terre.*

*L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros : 556 et 942.

**Traités et conventions.**

### Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relatif à une coopération sur l'observation de la Terre, signé à Turin le 29 janvier 2001, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 26 juin 2003.*

*Le Président,*

**Signé : JEAN-LOUIS DEBRÉ.**

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 556.

Texte adopté n° 159 - Projet de loi adopté par l'assemblée nationale en première lecture autorisant l'approbation de l'accord France Italie relatif à une coopération sur l'observation de la Terre